



## Pour qui ?

- Toutes les personnes exerçant à titre accessoire la distribution de contrats d'assurances en complément d'un service ou d'un bien
- Cette formation s'adresse à toute personne se destinant à exercer une activité d'Intermédiaire en Assurances, dans les conditions suivantes fixées par la réglementation :

« Activité d'IAS à titre accessoire et distribution de contrats d'assurance (ne comportant pas de garanties de responsabilité civile) en complément de la vente d'un bien ou service »

## Pré-requis :

Il n'est pas nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de connaissances ou pré-requis de niveau de formation spécifique.



Durée : 20H

Prix public \* :  
375 €

Public concerné :  
Tous publics

Méthode :  
E-Learning

Référence : IAS03-DOM

\* Exonéré de TVA  
(Art.261.4.4a du CGI)

## Objectifs de la formation :

- Répondre aux exigences de la réglementation prévues par l'arrêté ministériel du 11/07/2008
- Obtenir la capacité professionnelle et l'attestation de formation professionnelle IAS Niveau 3
- A l'issue de cette formation vous pouvez exercer une activité d'Intermédiaire en Assurances, dans les conditions suivantes fixées par la réglementation.

## Compétences visées :

- Proposer à un client la réalisation d'une opération d'assurance à titre accessoire.
- Présenter, proposer ou aider à conclure ces contrats ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion
- Fournir les informations sur un ou plusieurs contrats d'assurance selon des critères choisis par le souscripteur ou l'adhérent
- D'appréhender le cadre juridique de l'exercice de l'activité d'intermédiaire en assurances.

## Documents remis à l'issue de la formation :

- Attestation de réussite à l'examen final IAS de niveau 3 – option assurance emprunteur



# Programme de la formation

## Les fondamentaux juridiques et techniques de l'assurance

- À la découverte de l'assurance
- Aspects techniques et financiers de l'assurance
- Le contrat d'assurance : généralités
- L'environnement réglementaire de l'assurance
- La distribution des produits d'assurance
- Solvency 2
- Assurance et lutte contre le blanchiment

## Les assurances dommages - L'auto

- L'obligation d'assurance automobile
- La protection des victimes: la loi BADINTER
- La protection facultative du véhicule en dommages
- La protection du conducteur
- Les éléments techniques de tarification
- Les éléments techniques de l'indemnisation

## Les assurances dommages - La MRH

- Caractéristiques et étendues des garanties
- Introduction à l'assurance MRH
- Les responsabilités garanties par une assurance vie privée
- Les événements garantis : les bases
- Les événements garantis : extensions et options
- Les éléments de tarification
- Le règlement des sinistres

## Assurance et relation client

- Assurance et information consommateur
- Assurance et déontologie
- Assurance et obligation de conseil
- Le traitement des réclamations en assurance

## Examen final

## Moyens pédagogiques

### Votre principal intervenant



Jean-Michel Paulino,  
créateur et directeur général de Babylon.fr.

#### Formateur expert

- Animateur au Brevet Professionnel de banque
- Ancien maître de conférences à l'Institut Technique de Banque
- Ancien consultant au CFPB Lyon
- Ancien consultant senior et administrateur du groupe Format Finance
- Depuis 1990 gérant de Babylon.fr

#### Domaines d'expertises :

- Crédits
- Banque-Assurance

## Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Notre formation e-Learning vous permet un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations e-learning sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques accompagnés :

- de mises en situations
- de cas pratiques
- d'exercices d'application
- de quizzes d'entraînement
- de cas concret

## Tutorat et accompagnement :

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

## La formation se déroule en deux étapes

### Étape 1 : La formation e-learning

Vous accédez au campus de formation et suivez les modules de formation selon votre rythme. Chaque module se termine par un quiz de validation (10 questions) qui est noté. Cette note sert de contrôle continu et il faut un minimum de 65 % de bonne réponse pour que le module soit considéré comme « réussi ».

Si votre note est insuffisante, vous pouvez refaire le module autant de fois que vous le souhaitez. Chaque fois que vous recommencez le module, une nouvelle session est créée avec un nouveau score.

À la fin de chaque module d'apport de connaissance une fiche de synthèse (au format pdf) est téléchargeable.

### Étape 2 : L'examen final de validation

Dès que vous avez validé la première étape, rapprochez vous du service formation pour programmer la session d'examen qui se déroulera en ligne. Nous conviendrons ensemble de la meilleure date, et le jour J vous pourrez passer l'examen final.

Nous pourrons dans un premier temps programmer un examen blanc pour que vous puissiez vous entraîner. En fonction du résultat, vous pourrez soit reprendre quelques révisions, soit programmer l'examen final.

Cet examen final consiste en un quiz composé d'un certain nombre de questions qui sont tirées au sort. Pour réussir ce quiz, un minimum de 70 % de bonnes réponses est requis.

## Aspects pratiques

---

### Modalités d'inscription

Faites-nous parvenir votre demande en utilisant le formulaire adapté sur le site [www.babylon.fr/campus/](http://www.babylon.fr/campus/).

### Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment pour les parcours E-Learning

### Comment consulter le règlement intérieur applicable aux stagiaires ?

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par **Babylon.fr**, et ce pendant toute la durée de la formation suivie.

## Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet au tuteur de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Vous avancez selon votre rythme. Un contrôle continu de votre progression via des tests de validation est intégré.

### Vos référents :

Référent pédagogique : Jean-Michel PAULINE - jean-michel.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Référent technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Référentes administratives : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96  
Audrey DEJARDIN / audrey.dejardin@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

### Accessibilité :

Les contenus, fonctionnalités et quiz du module sont accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes qui peuvent notamment consulter les vidéos grâce à leurs sous-titres (Modules E-Learning sous-titrés).

### Environnement technique :

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut avoir une certaine aisance avec un ordinateur, savoir utiliser internet. Les participants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous Windows (messagerie, navigateur Web, bureautique, pdf ...).

- Avoir un accès internet avec une connexion haut débit.

- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent (Windows : Internet Explorer 10 ou versions ultérieures, Microsoft Edge (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) ; Mac : Safari (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) )

### Durée d'accès au campus :

3 mois d'accès au campus de formation en ligne.

